

DES SOLUTIONS ADAPTÉES À TOUTES LES ENTREPRISES

Découvrez l'offre d'accompagnement Réseau Eco métropolitain

www.ampmetropole.fr/missions/developpement-economique-et-attractivite/





ENSEMBLE POUR UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE ÉCONOMIQUE

La Métropole Aix-Marseille-Provence confirme, une nouvelle fois, son rôle de moteur économique du territoire avec le Réseau Éco Métropolitain, une offre de services sur-mesure pensée pour répondre aux besoins de toutes les entreprises, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité. Porté par 25 développeurs économiques, ce dispositif s'inscrit dans une démarche ambitieuse : accompagner la création, la croissance et la transition écologique des acteurs économiques locaux, tout en renforçant l'attractivité de notre territoire.

Multi-partenaire, l'offre du Réseau Éco Métropolitain soutient annuellement plus de 1 200 sociétés, contribuant à la création ou au maintien de 6 000 emplois. À ce jour, ce sont également 500 entreprises qui ont bénéficié de solutions foncières adaptées, et 67,5 % de l'achat public de la Métropole sont injectés au profit des entreprises locales (2022).

Avec le Réseau Éco Métropolitain, la Métropole soutient une économie dynamique, durable et inclusive. Grâce à des solutions personnalisées, un écosystème collaboratif solide et un accompagnement de proximité, ce dispositif se veut être un puissant levier pour favoriser l'innovation, renforcer l'emploi et stimuler la compétitivité.



La Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence



UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE POUR LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

LE RÉSEAU ÉCO MÉTROPOLITAIN est une offre d'accompagnement pour votre entreprise déployée par 25 développeurs économiques à votre écoute sur l'ensemble du territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Immobilier, recrutement, recherche, innovation, financements, mobilité, création et développement : ils vous offrent leurs services d'ingénierie, vous accompagnent et vous orientent pour garantir la réussite de votre projet.

Vous cherchez une solution foncière, vous avez un projet ou besoin d'être accompagné ? Facilitez-vous la vie en contactant le développeur économique de votre secteur !

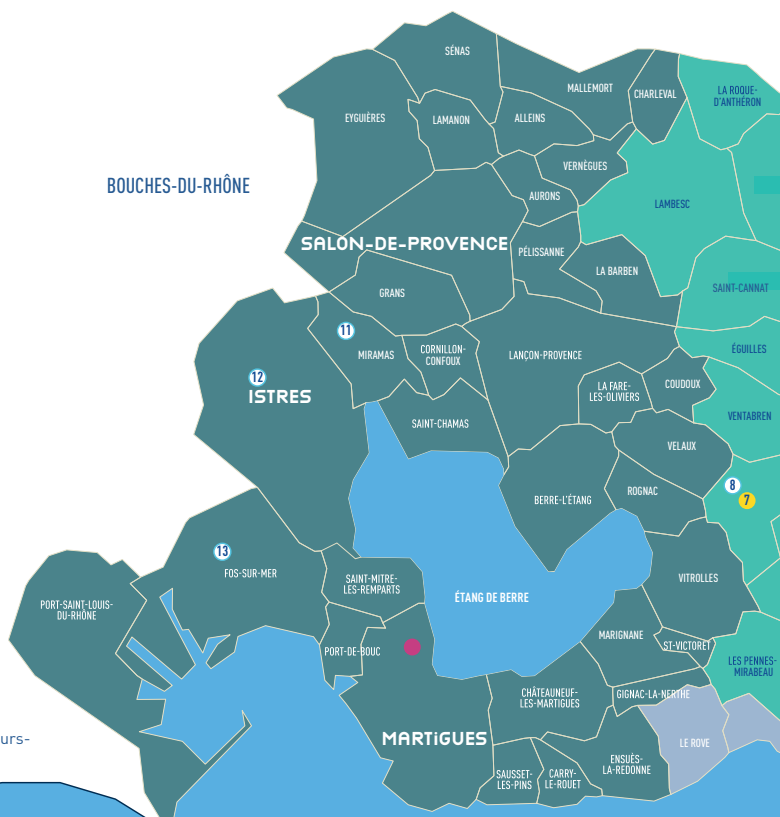


CONTACTEZ NOS DÉVELOPPEURS ÉCONOMIQUES

Répartis sur le territoire,
plus de 25 développeurs
économiques territoriaux
vous guident pour faire
de votre projet une réussite.
Besoin d'un accompagnement
spécifique ? d'être orienté ?
N'hésitez pas à les contacter !



<https://ampmetropole.fr/missions/developpement-economique-et-attractivite/un-accompagnement-personnalise-grace-a-nos-developpeurs-economiques/>



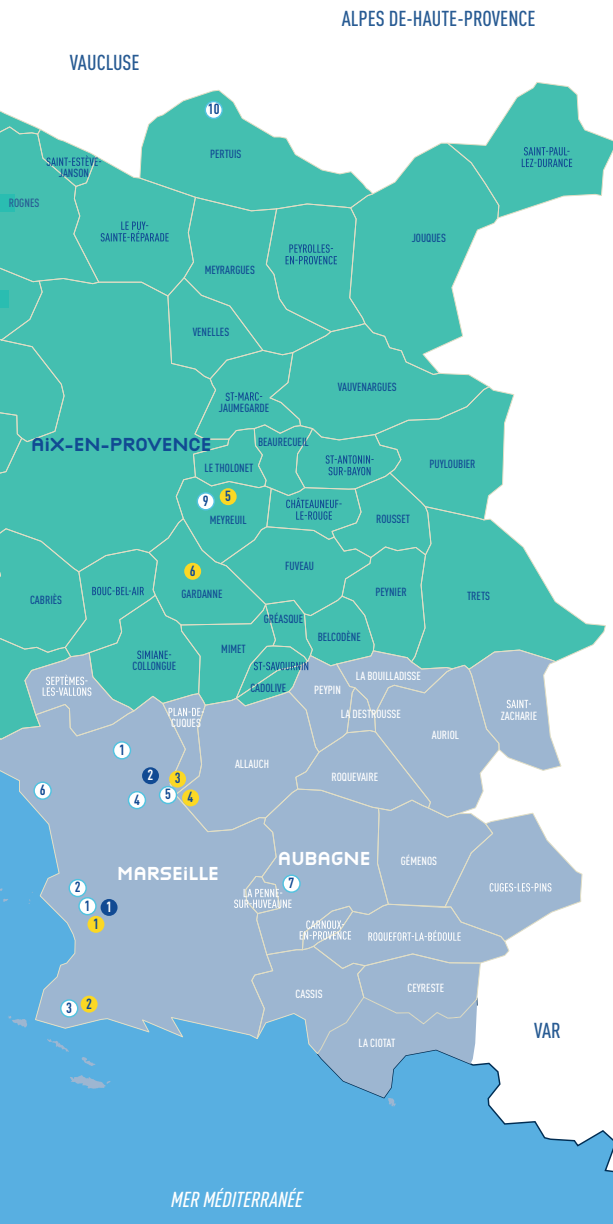
SECTEURS D'INTERVENTION POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

EST NORD OUEST
— Limite des communes métropolitaines

92 COMMUNES / 1,8 MILLIONS D'HABITANTS

- +25 DÉVELOPPEURS ÉCONOMIQUES ET INTERLOCUTEURS FILIÈRES
- 226 ZONES D'ACTIVITÉS
- 3 TECHNOPÔLES
- +1200 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES/AN
- +40 PARTENAIRES SOUTENUS ET FINANCÉS
- +300 ÉVÉNEMENTS ET RENDEZ-VOUS BUSINESS/AN

UNE OFFRE DE SERVICES COMPLÈTE POUR LES ENTREPRISES DE LA MÉTROPOLE



ZONES D'ACTIVITÉS

+ de 200 réparties sur l'ensemble du territoire

● INCUBATEURS (ante-crédation)

- 1 Incubateur Belle de Mai (Multimédia)
- 2 Impulse (Interuniversitaire / généraliste)
- 3 Mikado - Pôle entrepreneurial

○ PÉPINIÈRES (de 0 à 5 ans)

- 1 Pépinières de la Belle de Mai (Audiovisuel / multimédia)
- 2 Place de l'Innovation (Digital/entreprises du futur)
- 3 Grand Luminy (Biotechnologies)
- 4 Hôtel Technoptic (Optique/photonique)
- 5 Hôtel technologique (Numérique / sciences de l'ingénieur)
- 6 Le Carburateur (Services / petites activités)
- 7 La Ferme de Napoléon (Services)
- 8 Cleantech (Technologies propres dans le domaine de l'environnement)
- 9 Pépinière innovante de Meyreuil (Électronique / micro-électronique)
- 10 Pépinière d'entreprises innovantes de Pertuis (Ingénierie des énergies renouvelables)
- 11 Pépinière de Miramas (Services à l'industrie, BTP et tertiaire)
- 12 Pépinière d'Istres (Services à l'industrie, BTP et tertiaire)
- 13 Pépinière de Fos-sur-Mer (Services à l'industrie, BTP et tertiaire)

● HÔTEL D'ENTREPRISES (de 3 à 9 ans)

- 1 Hôtel d'entreprises de la Belle de Mai (Multimédia)
- 2 Grand Luminy (Biotechnologies)
- 3 Hôtel Technoptic (Optique/photonique)
- 4 Hôtel technologique (Sciences de l'ingénieur)
- 5 Hôtel technologique du Canet de Meyreuil (Innovation)
- 6 Hôtel d'entreprises du Puits Morandat (Innovation, nouvelles technologies)
- 7 Hôtel d'entreprise de l'Arbois (Technologies propres)



La Métropole accompagne votre développement.

OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

Votre entreprise se développe, elle cherche à déménager ?

Ce dispositif vous appuie dans vos recherches immobilières et foncières, aide à décoder l'environnement économique de votre projet et mobilise des financements.

Plus de **500** entreprises ont profité de nos solutions foncières

ACCOMPAGNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET MARCHÉ DES PROJETS D'ENTREPRISES

Bénéficiez d'un accompagnement dans vos démarches, notamment auprès des interlocuteurs locaux tels que les services de l'Etat, de la Métropole ou les communes, grâce à la maîtrise du marché immobilier et de la réglementation de nos développeurs économiques.

ACCOMPAGNEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉS VERS LA LABELLISATION PARC +

Vous êtes une structure en charge du développement d'un Parc d'Activités en création ou existant ?

La Métropole Aix-Marseille-Provence vous accompagne pour aménager et améliorer l'attractivité de votre zone d'activité.

Parc+ est un dispositif porté par la Région Sud, animé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Environnement (ARBE)

Déjà **15** parcs d'activités labellisés Parc + sur notre territoire !

PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

Créateurs d'entreprises, entreprises de moins de 3 ans : bénéficiez d'une solution d'hébergement pour démarrer votre activité et faciliter votre installation, développer votre activité et optimiser votre réseau !

- **12** pépinières d'entreprises
- **8** hôtels d'entreprises
- Plus de **400** startups sont hébergées et accompagnées chaque année dans 40 sites métropolitains



La Métropole accompagne la transformation de votre entreprise.

RÉSEAU MÉTROPOLITAIN DES TECHOPÔLES

Piliers d'un écosystème d'innovation rayonnant et attractif, 3 technopoles favorisent l'émergence, la création et le développement d'entreprises innovantes :



- **Technopôle Métropolitain de L'Arbois - Environnement et Cleantech**

11 laboratoires de recherche
(400 chercheurs)

110 entreprises innovantes dont 40 startups
www.arbois-med.com



- **Parc Scientifique et Technologique de Marseille Luminy - Biotechs et Healthtech**

4 000 m² dédiés à la recherche
et au développement

32 laboratoires de recherche
77% d'entreprises de biotechnologie
www.grandluminy.com



- **Technopôle de Château-Gombert - Sciences de l'ingénieur**

170 entreprises dont plus de 50 startups
2 grandes écoles d'ingénieurs :
Centrale Méditerranée et Polytech Marseille
1 incubateur inter-universitaire Impulse
et des pépinières d'entreprises.
www.technopole-marseille.com

Plus de **400** startups sont hébergées et accompagnées chaque année dans
40 sites métropolitains

Retrouvez toutes les informations et dernières actualités en lien avec l'innovation sur :

<https://innovation.amprmetropole.fr/>





CHALLENGE iNNOV PROVENCE

Votre start-up ou PME porte des projets innovants ?

Répondez aux appels à projets **“Challenge Innov Provence”** et bénéficiez du soutien financier de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour mettre en place votre démonstrateur.

Jusqu'à **50 000€** de subvention

2 M€ / an consacrés par la Métropole Aix-Marseille-Provence aux acteurs de l'écosystème d'innovation sous forme de subventions.



CLUB'iNNOV PROVENCE ET GUID'iNNOV PROVENCE

Votre entreprise est porteuse d'un projet innovant ?

La métropole vous met en relation avec des experts et des partenaires offrant un accompagnement personnalisé et adapté aux spécificités de chaque projet !

MEETUPS iNNOV PROVENCE

Vous souhaitez trouver des débouchés pour vos solutions innovantes ?

Ces rencontres rassemblent les acteurs du territoire en recherche d'innovation avec les entreprises, associations, acteurs de l'ESS...

Pour participer au prochain meetup, répondez à l'appel à manifestation d'intérêt publié sur la Plateforme de l'innovation :

<https://innovation.ampmetropole.fr/>



PLATEFORME MÉTROPOLITAINE DE L'INNOVATION

Appels à manifestation d'intérêt, appels à projets, concours, challenges, marchés innovants, etc. : la plateforme de l'innovation de la métropole Aix-Marseille-Provence regorge de dispositifs vous permettant de propulser vos projets innovants.

Rendez-vous sur :

<https://innovation.ampmetropole.fr/>



DISPOSITIF RECHERCHE ET INNOVATION

Pour faire face aux grands enjeux des transitions, la Métropole soutient l'innovation en favorisant le rapprochement entre laboratoires et entreprises, elle suscite et facilite les opportunités de collaboration entre les entreprises et les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur.

+ de renseignements : CISAM [Cité de l'innovation et des savoirs Aix-Marseille]
04 13 55 41 01 - contact@cisam-innovation.com





La Métropole accompagne la mobilité de vos salariés.

CONSEIL MOBIPRO

Vous souhaitez réaliser votre plan de mobilité employeur ?

La Métropole vous aide à le formaliser et vous accompagne dans la méthodologie avec le service gratuit « le conseil mobipro ».

+ d'informations :
mobipro.ampmetropole.fr



La Métropole accompagne votre entreprise à recruter.

APPUI AU RECRUTEMENT

Vous créez ou développez votre entreprise ?

Nos développeurs économiques vous aident à identifier les bons interlocuteurs du service public de l'emploi en fonction de votre projet et vous accompagnent à votre représentation sur des salons économiques ou emploi. *Dispositif en partenariat avec France Travail*





La Métropole finance vos projets.

AMPII – Fonds métropolitain d'aide à l'investissement immobilier des entreprises

Une aide pouvant aller jusqu'à **200.000€** pour les entreprises industrielles ou de service à l'industrie, créatrices d'emplois et porteuses d'un projet de développement intégrant une requalification de leur immobilier.

AMPA – Fonds métropolitain "Aix-Marseille-Provence Amorçage"

Vous êtes porteur de nouveaux projets à caractère technologique et innovant ?

Bénéficiez d'une aide financière allant de 20 000 à 40 000€ sous forme d'avance (prêt à taux zéro).

Depuis sa mise en place, ce dispositif a permis de :

- Soutenir 42 projets sur l'ensemble de la Métropole (principalement des PME/TPE)
- Créer près de 900 emplois
- Investir plus de 75 M€ sur le territoire métropolitain

130 entreprises créées depuis le lancement du dispositif



AIDES EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ PROPRE POUR LES PROS ET ASSOCIATIONS EN ZFE

– Bonus et Primes

La Métropole Aix-Marseille-Provence a instauré une Zone à Faibles Émissions (ZFE) depuis le 1^{er} septembre 2022, visant à réduire les émissions polluantes et à améliorer la qualité de l'air. Dans ce cadre, des aides financières sont proposées pour l'acquisition de véhicules peu polluants ou le changement de motorisation : jusqu'à **5000€** pour l'achat d'un véhicule électrique et **1500€** pour Vélo cargo à assistance électrique neuf ou occasion.

+ d'informations :

<https://subvention.ampmetropole.fr/aides/#/marseille/>





EXONÉRATION ZFU QPV

- Exonération fiscale pour les commerçants et artisans implantés en quartier prioritaire de la ville

Bénéficiez d'avantages fiscaux concrets pour encourager le développement de votre activité commerciale ou artisanale dans les quartiers prioritaires de la ville.

Exonération à 100% de taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 5 ans

Exonération de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) :

- > 100% pendant 5 ans
- > 60% la 6^{ème} année
- > 0% la 7^{ème} année
- > 20% la 8^{ème} année



EXONÉRATION ZFU-TE

- Exonération fiscale pour les entreprises implantées dans un Territoire entrepreneur

Créé pour favoriser le développement économique et l'emploi dans des quartiers prioritaires, ce dispositif offre des exonérations fiscales sur les bénéfices des entreprises qui s'implantent ou se créent dans ces zones.

AIDE POUR LA MODERNISATION ET L'EXPLOITATION DE LOCAUX VACANTS DANS LES CENTRES-VILLES ET VILLAGES MÉTROPOLITAINS

La Métropole Aix-Marseille-Provence soutient le commerce de proximité et l'artisanat, notamment dans les centres-villes et villages. Une aide pouvant aller jusqu'à 20 000€ a ainsi été instaurée en 2024 dédiée à la modernisation et à l'exploitation de locaux vacants en centres-villes et villages, accessible via un appel à projets.

+ d'informations :

<https://ampmetropole.fr/wp-content/uploads/2024/07/REGLEMENT-AAP-Juillet-2024.pdf>





La Métropole accompagne votre projet.

AIDE À L'ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE

Dans le cadre du **dispositif métropolitain d'Appui à l'entrepreneuriat responsable (DAER-M)**, la Métropole Aix-Marseille-Provence, en articulation avec les dispositifs de la Région Sud, s'engage auprès des réseaux d'accompagnement et de financement des entreprises (TPE, PME) ainsi que ceux dédiés aux entreprises sociales et solidaires (ESS).

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE A VOTRE PORTÉE !

Vous êtes acteur ou porteur d'un projet de l'Economie Sociale et Solidaire ? La Métropole vous connecte aux solutions les plus adaptées à vos besoins : bénéficiez de conseils et d'une mise en réseau adaptés à votre projet ESS auprès des structures d'accompagnement et de financement dédiées.



TRANSITIONS

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Vous êtes porteur d'un projet d'investissement industriel et productif, dans une démarche de réindustrialisation et de transition écologique ?

Vous pouvez être éligible au label Territoires d'Industrie mis en place par la Région et l'Etat sur la période 2024-2027, proposant des financements et de l'accompagnement en ingénierie.

TEAM HENRI-FABRE

La Team Henri-Fabre est un pôle d'innovation mutualisée dédié à l'industrie du futur. A travers son soutien, la Métropole accompagne les entreprises industrielles de toutes tailles (PME, ETI, start-up, grands comptes) dans leur transformation numérique, technologique et environnementale. Rejoindre la Team Henri-Fabre, c'est accéder à des infrastructures technologiques et à un réseau d'expertise, d'innovation et de financement, accélérant l'adaptation de votre entreprise aux mutations industrielles.



Contact

accueil@team-henri-fabre.com

Technocentre Henri-Fabre

Rte de Martigues, 13700 Marignane



MISE EN RÉSEAU ET DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉ

La Métropole mobilise son réseau de partenaires.

RÉSEAU FOURNISSEURS SOLIDAIRES

Entreprises Sociales et Solidaires du territoire : intégrez le réseau fournisseurs solidaires et développez votre activité par les marchés publics.

Dispositif de mise en réseau mis en place en partenariat avec la Caisse Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS).

POLES DE COMPETITIVITE

La Métropole soutient les pôles de compétitivité établis sur son territoire dans le but de faire émerger des projets innovants et appuyer le développement des entreprises dans des secteurs stratégiques. Diverses filières y sont ainsi représentées : Technologies deeptech (Aktantis), énergies décarbonées (Capenergies), innovation en santé (Eurobiomed), chimie (Novachim), aéronautique (Safe) et enjeux maritimes (Pôle Mer Méditerranée)...

Ces pôles de compétitivité apportent ainsi à votre entreprise :

- Un soutien à la transformation,
- Un accompagnement à l'innovation,
- Une mise en réseau avec des partenaires clé,
- Un accès aux infrastructures technologiques.



ACCOMPAGNEMENT

La Métropole mobilise son réseau de partenaires.

ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

Pour vous aiguiller avec précision dans vos démarches entrepreneuriales, la Métropole propose un accompagnement quotidien grâce à ses 25 développeurs économiques territoriaux, qui sauront vous orienter vers les dispositifs les plus adaptés à votre situation. Ils interviennent également pour les problématiques des entreprises liées à la voirie, les réseaux, signalétique, interventions urgentes...

1200 entreprises accompagnées/an par nos développeurs économiques,
représentant **6000** emplois.

Contactez nos développeurs économiques :

<https://ampmetropole.fr/missions/developpement-economique-et-attractivite/un-accompagnement-personnalise-grace-a-nos-developpeurs-economiques/>



LES CHIFFRES CLÉ DU TERRITOIRE

1,8 MILLION

D'HABITANTS



92

COMMUNES



750 800 EMPLOIS

(DONT **202 000** EMPLOIS LIÉS À L'INDUSTRIE)

198 500

ÉTABLISSEMENTS



+ DE 200

ZONES D'ACTIVITÉS

2^{ÈME}

MÉTROPOLE

ET

1^{ER}

PORT DE FRANCE
HUB NUMÉRIQUE
MONDIAL CONNECTANT



4,5 MILLIARDS

DE PERSONNES



+ DE 100 000

ÉTUDIANTS



DANS LE
TOP 10

DES RÉGIONS
EUROPÉENNES
LES PLUS ATTRACTIVES



8 MILLIONS

DE TOURISTES PAR AN

**6 PÔLES
DE COMPÉTITIVITÉ**

SAFE : aéronautique, spatial, défense et sécurité

OPTITEC : optique, photonique et imagerie

EUROBIOMED : Healthtech

CAPENERGIES : énergie et transition
énergétique

SCS AKTANTIS : (Solutions Communicantes
Sécurisées) : micro-électronique, cybersécurité,
IoT, IA et Data Analytics

« **PÔLE MER** » **MÉDITERRANÉE** :
économie maritime et littorale

6 FILIÈRES D'EXCELLENCE



SANTÉ



MARITIME
ET LOGISTIQUE



NUMÉRIQUE
ET INDUSTRIES
CRÉATIVES



ÉNERGIE
ET ENVIRONNEMENT



AÉRONAUTIQUE
ET MÉCANIQUE



TOURISME
ET ART DE VIVRE



Un dispositif déployé en partenariat avec :



CITÉ DE L'INNOVATION
ET DES SAVOIRS
AIX-MARSEILLE

